



Politique d'accessibilité aux personnes en situation de handicap :

En lien avec le GES PoleS, la politique handicap de PoleS Formation s'articule autour de trois axes principaux :

- Sensibiliser l'ensemble des salariés permanents accompagnant nos apprenants (chargés d'accompagnement, formateurs et encadrants techniques)
- Développer l'accessibilité de nos formations en mettant en place des aménagements (temps de formation, adaptation du matériel en fonction des besoins des apprenants).
- Accompagner l'apprenant en situation de handicap jusqu'à son insertion professionnelle : mise en place des aménagements pour la formation, accompagnement dans l'obtention d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Dès votre entrée en formation, une rencontre avec le référent handicap vous est proposée et est organisée..

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant et souhaitez échanger en toute confidentialité pour le bon déroulement de votre formation au sein de notre organisme, vous pouvez contacter Louisa CHERIFI au 01 47 92 88 67.

PoleS Formation

11 Allée Saint Exupéry – 92390 Villeneuve-la-Garenne. Téléphone 01 47 92 88 67.

lepolesformation@lepoles.org . SIRET 828 629 923 000 16